

Université Claude Bernard  Lyon 1

Descriptif du Parcours

# Diplôme Inter-Universitaire (DIU) DIU Santé

## Parcours Formation complémentaire en gynécologie et obstétrique

15/10/2023

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.  
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z  
• TP LYON 10071 69000 00001004330 72  
<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20  
**Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon**



## Sommaire

Présentation .....	p. 3
Responsable Parcours .....	p. 3
Responsable Parcours n°2 .....	p. 3
Contact Responsable Scolarité .....	p. 3
Description de la formation .....	p. 4
Résumé de la formation .....	p. 6
Public concerné .....	p. 7
Spécificités et prérequis .....	p. 7
Modalités d'accès .....	p. 7
Modalités d'évaluation .....	p. 7
Liste des Unités d'Enseignement (UE) .....	p. 8
Semestre 1 .....	p. 8
Semestre 2 .....	p. 8

## Présentation :

- **Modalité de formation :**
  - Formation initiale normale : 700 €
  - Formation initiale spécifique: 356 €
  - Formation continue prise en charge individuelle: 900 €
  - Formation continue prise en charge employeur : 900 €
- **Formation diplômante**
  
- **Nature de la Formation :**  
Diplôme d'établissement non homologué
  
- **Durée de la formation :**  
2 semestres



## Responsable Parcours : (informations pédagogiques)

 HUISSOUD CYRIL  
 [cyril.huissoud@chu-lyon.fr](mailto:cyril.huissoud@chu-lyon.fr)

## Responsable Parcours (2) : (informations pédagogiques)

 ATALLAH ANTHONY  
 [anthony.atallah@chu-lyon.fr](mailto:anthony.atallah@chu-lyon.fr)

## Contact Scolarité :(inscriptions)

 Gestionnaire 4  
 [formation-diplomante4@univ-lyon1.fr](mailto:formation-diplomante4@univ-lyon1.fr)

## Description de la formation :

**Université partenaire :** Saint-Etienne

1 année universitaire

Enseignement théorique : 80h

Enseignement pratique : 40 demi-journées de consultations

Parmi les objectifs prioritaires de santé publique, en particulier ceux concernant la santé des femmes, certains sont insuffisamment assurés (ou risquent de l'être en raison des problèmes de démographie médicale) :

- dépistage des cancers
- contraception
- protection maternelle et infantile
- surveillance des grossesses normales
- consultation préconceptionnelle
- maladies sexuellement transmissibles
- planning
- IVG
- prise en charge de la ménopause
- santé publique des populations et intégration aux réseaux de soins ville-hôpital
- prévention du tabagisme et des autres intoxications
- prévention des troubles de l'adolescence, etc...

L'objectif général de l'enseignement peut être résumé de la façon suivante : compléter l'acquisition des connaissances et surtout parfaire et vérifier l'acquisition des compétences dans les domaines cités plus haut.

Cours théoriques sous formes de modules pour une durée totale de 60 heures + enseignements dirigés théoriques d'une durée de 20 heures. Enseignement pratique sous forme de consultations ou sous une autre forme définie dans chaque région (Equivalent : 40 demi-journées de consultations).

### **PROGRAMME DETAILLÉ:**

**Le rappel des bases fondamentales « nécessaires à la compréhension » est « intégré » à chaque chapitre :**

Anatomie, Physiologie, Génétique, Biologie, Cancérogénèse, Puberté, Cycles, Ménopause, etc...

**Santé publique, Législation, Epidémiologie :**

Cancer, Grossesse, etc... : morbidité, mortalité, facteurs de risque

Références, ANAES, conférences de consensus, législation, campagnes de Dépistage.

**Dépister et orienter :**

- Examen clinique et examen de dépistage :  
en matière de cancer

de grossesse à risque, anomalies de la grossesse  
de maladies sexuellement transmissibles, etc ...

- Les stratégies de prévention :

contraception, MST, consultation préconceptionnelle  
infections materno-fœtales

vaccins

ménopause

cancer

- Règles hygiéno-diététiques, etc...

**Informers les patientes et Savoir répondre à une demande sur :**

l'existence de réseaux, les niveaux de soins : les facteurs de risques (tabac, risque des médicaments, etc) ; les recommandations « préventives » : alimentation, contraception d'urgence, etc.

les risques des médicaments

Conseil Génétique, Principes du Diagnostic Anténatal

la préparation à l'accouchement

les formes d'anesthésie et d'analgésie

les complications des interventions chirurgicales

la demande de contraception

les modalités et les possibilités de planning, d'IVG

la ménopause

la sexualité

la maltraitance, les agressions sexuelles

l'allaitement

**Connaître les examens complémentaires pour les prescrire et les expliciter aux patientes :**

Pertinence et indication des examens complémentaires et des techniques médicales (AMP, traitement des cancers, etc.) et des techniques chirurgicales.

Lecture et Interprétation des examens complémentaires.

**Prise en charge diagnostique (initiale) et surveillance après traitement :**

Cette prise en charge diagnostique peut être initiale (exemple des stérilités ou des anomalies liées au dépistage).

- Surveillance après cancers pelviens et mammaires

http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon

- Post-partum

- Intégration aux réseaux existants d'infertilité, de surveillance des grossesses, de surveillance des cancers, de prévention des MST, de dépistage.

**Prise en charge (conduite pratique) des symptômes les plus courants en cas de pathologies gynécologique et mammaire :**

Infections, ménorragies, métrorragies, douleurs pelviennes aiguës et chroniques, incontinence d'urines, prolapsus, masse pelvienne, pathologie du sein, frottis anormal.

**Lors et au décours de la grossesse :**

les petits maux de la grossesse

les anomalies les plus fréquentes de la grossesse : HTA, Diabète, etc..

les complications de la grossesse

les urgences médicales et chirurgicales

les post partum, la lactation

les troubles psychiques

complications périnéales

le nouveau-né.

**La prise en charge thérapeutique des symptômes et syndromes cités plus haut :**

en sachant quand adresser la patiente en milieu spécialisé ;

en sachant poursuivre des soins spécialisés en collaboration avec l'équipe spécialisée dans le cadre de réseaux Ville/Hôpital/Clinique

Poursuite de la surveillance après chirurgie ambulatoire

Prise en charge d'un accouchement inopiné.

**Interruption volontaire de grossesse.**

## Résumé de la formation :

Cours théoriques sous formes de modules pour une durée totale de 60 heures + enseignements dirigés théoriques d'une durée de 20 heures. Enseignement pratique sous forme de consultations ou sous une autre forme définie dans chaque région (Equivalent : 40 demi-journées de consultations).

### PROGRAMME DÉTAILLÉ:

**Le rappel des bases fondamentales « nécessaires à la compréhension » est « intégré » à chaque chapitre :**

Anatomie, Physiologie, Génétique, Biologie, Cancérogénèse, Puberté, Cycles, Ménopause, etc...

**Santé publique, Législation, Épidémiologie :**

Cancer, Grossesse, etc... : morbidité, mortalité, facteurs de risque

Références, ANAES, conférences de consensus, législation, campagnes de

Dépistage.

**Dépister et orienter :**

- Examen clinique et examen de dépistage :

en matière de cancer

de grossesse à risque, anomalies de la grossesse

de maladies sexuellement transmissibles, etc ...

- Les stratégies de prévention :

contraception, MST, consultation préconceptionnelle

infections materno-fœtales

vaccins

ménopause

cancer

- Règles hygiéno-diététiques, etc...

**Informers les patientes et Savoir répondre à une demande sur :**

l'existence de réseaux, les niveaux de soins : les facteurs de risques (tabac, risque des médicaments, etc) ; les recommandations « préventives » : alimentation, contraception d'urgence, etc.

les risques des médicaments

Conseil Génétique, Principes du Diagnostic Anténatal

la préparation à l'accouchement

les formes d'anesthésie et d'analgésie

les complications des interventions chirurgicales

la demande de contraception

les modalités et les possibilités de planning, d'IVG

la ménopause

la sexualité

la maltraitance, les agressions sexuelles

l'allaitement

**Connaître les examens complémentaires pour les prescrire et les expliciter aux patientes :**

Pertinence et indication des examens complémentaires et des techniques médicales (AMP, traitement des cancers, etc.) et des techniques chirurgicales.

Lecture et Interprétation des examens complémentaires.

**Prise en charge diagnostique (initiale) et surveillance après traitement :**

Cette prise en charge diagnostique peut n'être qu'initiale (exemple des stérilités, ou des anomalies liées au dépistage).

- Surveillance après cancers pelviens et mammaires.

- Post-partum

- Intégration aux réseaux existants d'infertilité, de surveillance des grossesses, de surveillance des cancers, de prévention des MST, de dépistage.

**Prise en charge (conduite pratique) des symptômes les plus courants en cas de pathologies gynécologique et mammaire :**

Infections, ménorragies, métrorragies, douleurs pelviennes aiguës et chroniques, incontinence d'urines, prolapsus, masse pelvienne, pathologie du sein, frottis anormal.

**Lors et au décours de la grossesse :**

les petits maux de la grossesse

les anomalies les plus fréquentes de la grossesse : HTA, Diabète, etc..

les complications de la grossesse

les urgences médicales et chirurgicales

les post partum, la lactation

les troubles psychiques

complications périnéales

le nouveau-né.

**La prise en charge thérapeutique des symptômes et syndromes cités plus haut :**

en sachant quand adresser la patiente en milieu spécialisé ;

en sachant poursuivre des soins spécialisés en collaboration avec l'équipe spécialisée dans le cadre de réseaux

Ville/Hôpital/Clinique

Poursuite de la surveillance après chirurgie ambulatoire

Prise en charge d'un accouchement inopiné

**Interruption volontaire de grossesse**

SIÈGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

Site Internet : <http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z

• TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon

## Public concerné :

Après accord écrit du responsable, peuvent être admis à s'inscrire :

- les Médecins Généralistes thésés et en exercice
- les internes DES de médecine générale, au moins en 2<sup>e</sup> année, à concurrence de 5 internes par promotion

Effectif maximum: 30

**L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.**

## Spécificités et prérequis :

Les candidats répondant aux pré-requis, doivent déposer un dossier de candidature auprès du responsable pédagogique. Celui-ci, après examen du dossier et dans la limite de la capacité d'accueil, délivrera une autorisation écrite d'inscription.

**L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.**

Tarif pour les internes de DES : 356€

## Modalités d'accès :

**Responsable de l'enseignement :**

**Professeur Cyril HUISSOUD**

[cyril.huissoud@chu-lyon.fr](mailto:cyril.huissoud@chu-lyon.fr)

**Co-responsable de l'enseignement :**

Dr Anthony ATALLAH

[anthony.atallah@chu-lyon.fr](mailto:anthony.atallah@chu-lyon.fr)

**Secrétariat :**

**Mme MARCELINO-FATON**

[virginie.marcelino-fatton@chu-lyon.fr](mailto:virginie.marcelino-fatton@chu-lyon.fr)

**Informations administratives :**

Université Claude Bernard Lyon 1  
Service des spécialités médicales  
8 avenue Rockefeller  
69373 Lyon cedex 08  
[formation-diplomante4@univ-lyon1.fr](mailto:formation-diplomante4@univ-lyon1.fr)

## Modalités d'évaluation :

Conditions d'obtention du diplôme : moyenne à chaque épreuve.

1 écrit /20

1 pratique /20

1 mémoire /20

2 sessions : la durée des études est de 1 an, mais peut être répartie sur 2 années consécutives.

Une note minimale de 10 sur 20 à l'écrit est requise pour l'admissibilité et passer l'épreuve pratique et le mémoire.

## Liste des Unités d'Enseignement (UE) :

- Semestre 1
- Semestre 2